

Implicatures et métareprésentations en contexte de presse écrite

Louis de SAUSSURE

Université de Neuchâtel (Suisse)

louis.desaussure@unine.ch

The paper suggests that the notion of *metarepresentation*, usual in cognitive pragmatics and philosophy of language, allows for a fine-grained analysis of specific interpretive effects in represented thought and speech in the specific context of written press. It is argued, on the theoretical side, that metarepresentation can significantly improve the operability of the classical and usual concept of *polyphony* of the Bakhtinian tradition of discourse analysis since it's a more technical notion. In particular, the paper aims at showing that metarepresentational analysis can be an efficient tool for tracking and explaining subtle implicatures, notably about the writer's propositional attitude on the represented content.

1. Introduction¹

Au moins depuis Saussure², les linguistes ont souvent dénoncé le caractère chimérique des idées de leurs prédécesseurs. Saussure déclarait la tradition logique de Port-Royal *naïve*. Benveniste déclarait que l'usage du langage ne s'analysait que par la présence et l'implication d'entités locutrices et interlocutrices, reflétées, voire constituées, par l'usage de marques particulières. Dans le même sillage, Ducrot dénonçait ce qu'il appelait le *mythe* de l'unicité du sujet parlant: un énoncé, dans certaines configurations, est selon lui du ressort de plusieurs instances conjointement et "polyphoniquement". Toujours dans le même état d'esprit, divers penseurs de la nouvelle philosophie parisienne des années 60 et 70 prenaient le parti maximalement anti-réaliste: il n'y a de réalité que de conçue ou de perçue, voire que de socialement et conventionnellement construite, faisant écho à l'Evêque Berkeley, à l'Ecole de Chicago, bref développant la tradition du rejet radical de la référence. Toujours dans les années 70, les sciences du langage découvrent, notamment grâce à l'influence de Todorov, la polyphonie bakhtinienne (ou: volochinienne), qui, comme celle de Ducrot, fait intervenir

1 Je remercie Annik Dubied de ses remarques précieuses sur une première version de cet article.

2 Pour la plupart d'entre eux, je ne donne pas les références aux œuvres des auteurs cités dans cette introduction, œuvres à la fois trop nombreuses et trop connues, et que j'envisage dans leur ensemble.

l'idée que l'énoncé n'est pas du ressort d'un seul sujet, mais qui le fait de manière beaucoup plus radicale: toute parole est le fruit, échoïque ou contradictoire, d'une multiplicité de discours qui se condensent en lui et où se cristallise une pensée non pas individuelle mais sociale, collective, et relativement indépendante du sujet parlant physique. C'est la naissance du dialogisme et des concepts d'interdiscours et d'intertextualité, à savoir une forme de polyphonie généralisée à tout discours et non isolée comme explication de cas particuliers.

L'approche polyphonique a été abondamment exploitée pour résoudre des questions linguistiques comme le discours ou la pensée rapportée, le discours que la tradition grammaticale, mais aussi cognitive contemporaine, nomme *allocentrique*. La notion d'*intertexte* constitue ainsi une clé d'analyse privilégiée et heuristiquement d'une grande efficacité dans l'analyse linguistique du discours médiatique, notamment sous l'influence de la conception habermasienne de la culture et de la communication. Mais l'étude du discours médiatique requiert fondamentalement également l'analyse micro-linguistique, je veux dire essentiellement sémantique et pragmatique, à des fins descriptives mais aussi explicatives, comme je voudrais ici l'illustrer.

En effet, en-deçà de tout schéma de la communication, qu'il soit inspiré de Shannon & Weaver, de Jakobson, de la praxéologie de Roulet, etc., seule l'analyse *micro* permet de déterminer ce qui revient d'une part au processus de compréhension, ou d'*interprétation* lui-même, et ce qui ne serait pas déterminé par lui mais par le niveau conventionnel de l'interaction, dont l'analyse se fait de manière plus macroscopique et psychosociale.

Bien que fondées sur des présupposés très variables, les approches macroscopiques du discours forment un paradigme héritier à la fois de l'énonciation benvenistienne, de la communication jakobsonienne, des déterminations sociales goffmaniennes et du dialogisme bakhtinien qui s'oppose radicalement aux positions formelles et naturalistes du langage naturel.

A mon avis, cette opposition est regrettable et a miné durablement la collaboration et la recherche d'interface entre la pragmatique, entendue comme théorie de la compréhension, et l'analyse macro (voir Saussure, 2004 pour un argumentaire).

Pour mesurer que cette opposition est malheureuse, il faut voir que les critiques à l'égard de ce paradigme par ces approches formelles et naturalistes sont également très efficaces. Dans ce dialogue de sourds, il y a aujourd'hui entre ces deux pôles beaucoup plus d'indifférence que de fertilisation mutuelle. Avec Chomsky bien sûr mais aussi avec le fait que la norme outre-Atlantique en linguistique théorique est donné par l'héritage de la sémantique de l'Ecole de Vienne (en particulier le védricondionnalisme de Tarski) et celui de Grice, puis aujourd'hui avec l'émergence de plus en plus

visible de modèles formels ou proto-formels de l'argumentation, de la compréhension du langage, de modèles cognitifs venus de la philosophie de l'esprit et de la psycholinguistique, la notion de communication a trouvé de tout autres outils, venus de l'analyse micro-linguistique, et presque exclusivement fondés sur la méthodologie empirique hypothétique-déductive, et qui converge avec le développement récent de la pragmatique cognitive expérimentale³.

Dans un premier temps, je m'attarde un peu sur la conjecture polyphonique; ensuite, je me pencherai sur la situation particulière représentée par la presse, situation instaurant un biais communicationnel dans le discours rapporté, qui concerne des contenus implicites précis, ce qui me permettra de présenter le problème de certains implicites fins, les implicites *attitudinaux* et *interprétatifs*. Je ne peux toutefois dans cet article qu'esquisser ce à quoi pourrait ressembler un axe de recherche dans ce domaine pour les sciences du langage et de la communication, et je me bornerai donc presque exclusivement à la mise à plat de considérations théoriques.

2. La conjecture polyphonique

Il ne vient à personne de contester ce double caractère, maïeutique et heuristique, de la notion de polyphonie. Les questions qui surgissent sont donc des questions techniques: comment faire en sorte que les intuitions qui ont suscité cette notion soient évaluées et préservées dans un cadre techniquement plus précis, moins livré à la simple démarche d'opinion? En effet, la critique classique faite à ces modèles est qu'ils sont "intuitifs". C'est également une critique largement formulée contre les modèles qui prennent comme point de départ non pas des énoncés mais des contenus déjà interprétés, comme l'analyse du discours issue de Goffman (typiquement celui de Roulet), la *Critical Discourse Analysis*, la théorie des structures rhétoriques de Mann & Thompson⁴, les théories discursives de l'argumentation, etc. Si ces modèles sont intuitifs, c'est qu'ils explicitent et détaillent des intuitions, mais ne présentent pas d'explication dans laquelle l'intuition elle-même serait sinon absente du moins réduite, condition posée par l'épistémologie classique pour qu'une explication, et non une opinion, soit produite (même si dans les

3 Le programme de la pragmatique expérimentale, extension de la psycholinguistique expérimentale née de sa rencontre avec la philosophie de l'esprit, avec la pragmatique gricéenne dans le cadre des neurosciences, se trouve exposé de manière passionnante dans Noveck & Sperber (2004).

4 Une approche dont les auteurs ont admis par la suite le caractère non valide sur le plan de la constitution théorique.

deux cas, il y a toutes sortes d'autres limites qui ne font pas l'objet de mon propos ici).

Je voudrais remarquer d'abord que tant Saussure que Ducrot ou Bakhtine prennent pour cible le sens commun, qui veut que les expressions du lexique représentent des objets extra-linguistiques (comme une nomenclature), et que, quand je parle, je suis bien moi, seul avec mon cerveau personnel et mes cordes vocales, et non l'involontaire *teatrum mundi* sur la scène duquel de multiples orateurs, réels ou fantasmés, surgissent et s'affrontent. Il me faut bien revenir cependant à Saussure pour mieux faire comprendre ce que je disais en introduction, quitte à mettre davantage de temps à venir au cœur de mon propos. Si le système linguistique chez Saussure est un système de signes, que le signe est l'atome de langue, que le signifié – de nature conceptuelle – est une partie du signe, alors on est tenté de conclure que le concept est un objet linguistique. Certes, l'idée saussurienne est plus relationnelle, mais tout porte à croire que cette subordination de la pensée par rapport à la langue a été assumée, sinon présupposée, par des successeurs de Saussure en particulier dans le courant postmoderne: il n'y a pas de *hors-texte*, dira Derrida, et la notion foucauldienne de *discours* n'a plus grand-chose à faire avec le discours linguistique du sens commun.

Sans aller si loin, c'est tout de même bien la filiation saussurienne d'inscription de la pensée de la langue qui sera défendue par Ducrot et Anscombe sous l'idée de l'*argumentation dans la langue* d'où est issue aujourd'hui la théorie des *blocs sémantiques* proposée par Ducrot et Carel; dans ce mouvement scientifique, les propriétés de la cognition, comme l'inférence, ne sont pas du ressort de la rationalité naturelle, cognitive, mais sont déterminées lexicalement. On associe ainsi à des lexèmes, comme valeur sémantique, des schémas argumentatifs en *donc* et en *pourtant*. Un exemple, si besoin était, fera comprendre en quoi l'approche ducrotienne est internaliste et non externaliste: celui du mot *porte*. Pour Ducrot et Carel (Ducrot sous presse), la sémantique du mot *porte* consiste en une "argumentation interne" du type *séparation pourtant communication*. Ceci, pour le dire dans des termes qui me sont plus familiers, conventionnaliserait ou lexicaliserait l'implicature qu'une porte dont on parle est ouverte plutôt que fermée à clé. Ceci est illustré par cette élégante observation: (1.) est naturel mais (2.) est bizarre:

1. Il y a une porte, mais elle est fermée.
2. ? Il y a une porte, mais elle est ouverte.

Dans Saussure (à paraître), je propose une analyse au contraire externaliste, défendant l'hypothèse que ces effets de sens implicite sont dus à de l'enrichissement pragmatique contextuel et donc ne font aucunement partie des schémas conventionnels sémantiques. Mais quoi qu'il en soit, au-delà de la finesse de l'observation de Ducrot, on peut donc faire deux hypothèses: l'une internaliste, qui veut que notre capacité à tirer des inférences soit déterminée par la sémantique lexicale, et l'autre, externaliste, qui veut qu'elle

soit une propriété de l'esprit, qui se reflète, évidemment, mais *par ailleurs*, dans l'usage que nous faisons du langage.

L'approche argumentative ducrotienne explique un ensemble de phénomènes, comme l'ironie, la négation polémique et le discours rapporté, par l'idée qu'une énonciation peut faire cohabiter deux "voix" d'énonciateurs "représentés". C'est le versant polyphonique de la conception ducrotienne de la langue. C'est également le point qui a permis à cette tradition de développer l'idée que l'unicité du sujet parlant est un "mythe". Cette non-unicité du sujet parlant est une position contraire au sens commun, et en ceci, elle est séduisante, tant chez Ducrot que chez Bakhtine. Leurs idées convergent vers le caractère polyphonique de l'énonciation, mais chez Bakhtine, cette conjecture a pour conséquence le primat causal du social sur l'individuel; chez Ducrot, c'est plutôt du primat de l'illocutoire sur le descriptif qu'il s'agit, à cause de l'inscription de l'argumentatif – donc de la dispute entre énonciateurs contradictoires – dans la langue elle-même.

Même si elle est parlante, la conjecture polyphonique a son coût et sa fragilité, d'une part parce qu'elle imagine des êtres abstraits et imaginaires qui prennent la parole, et d'autre part – peut-être surtout – parce qu'elle mélange deux problématiques bien distinctes: celle de l'engagement du locuteur (ou d'une autre subjectivité) sur les contenus explicites et implicites (qui parle, qui pense, qui assume les propositions?), et la question, toute autre, des déterminations sociales de l'activité langagière. Le cas prototypique du discours polyphonique, lui-même typique de la situation "dialogique" ou "intertextuelle", est le cas du discours rapporté. C'est un cas que je voudrais donc traiter sans recours à l'idée de polyphonie mais pour observer si d'autres outils, plus théoriques, comme celui de *métareprésentation*, peut venir apporter une contribution positive sur ce thème. Cela se justifie particulièrement, à mon avis, dans le discours médiatique, comme je vais essayer de le suggérer.

3. Définitions et problèmes

Si la notion d'intertextualité est particulièrement utilisée pour analyser le discours de la presse, c'est notamment grâce à une propriété évidente du discours médiatique: non seulement les avis exprimés dans la presse rendent compte d'opinions partagées et non pas strictement assumées par le journaliste, mais par ailleurs, le texte n'est pas conçu pour une audience clairement identifiée (c'est-à-dire comme un individu précis ou un groupe fermé). Autrement dit, le locuteur/scripteur d'un texte de presse, même s'il implique une représentation prototypique de sa cible, ne peut attribuer à son destinataire qu'un environnement cognitif minimal (il ne peut que se représenter les connaissances et croyances de son interlocuteur que de manière très schématique). Cet aspect des choses rend l'étude pragmatique

et sémantique du discours et de la pensée représentée dans la presse très complexe.

Du point de vue de l'intertextualité, cette propriété évidente du discours médiatique implique un certain nombre de conséquences parmi lesquelles le fait que d'une part le contexte d'interprétation et de réalisation des actes de langage est un contexte idéalisé par le locuteur, et d'autre part, par voie de conséquence, le contexte établi en réception par le destinataire est lui-même une reconstruction conjecturale de ce contexte d'interprétation idéal (un point qui ne peut être nuancé que superficiellement, lors de changements apparents de cible, un point que je n'ai pas le loisir d'aborder ici). Comme ce ou ces contexte(s) idéal(s) ne peut être bâti que sur la base de conventions réputées partagées, il semble on ne peut plus naturel d'admettre que c'est l'étude sociale des conventions à l'œuvre dans la production médiatique qui en livre les clés fondamentales au sein d'une culture donnée.

Le point important concerne ici le processus interprétatif généré par le discours journalistique dans un cas où il est tentant de préciser ces questions, et de les recentrer, à l'examen des raisonnements intuitifs qui ont lieu chez les individus en jeu dans la communication. Ce cas bien précis concerne ce que je voudrais appeler la gestion des *implicites attitudinaux* dans les discours et la pensée représentée.

Lorsqu'un locuteur/scripteur, pour les besoins du commentaire, de l'opinion ou de l'information recourt à la représentation des avis d'autrui (dans les différentes formes d'interview mais également dans toutes sortes de cas de figure apparentés), il *représente* à l'intention de son destinataire (idéal) des *représentations* déjà construites par autrui, des représentations *allocentriques*. Autrement dit, il fait des *métareprésentations*⁵. Une métareprésentation se présente sous la forme suivante:

Métareprésentation = R { R (P, SC), L}, où:

- R correspond à *représentation* et associe des contenus à des sujets de parole ou de pensée (sujet de conscience),
- P correspond à un contenu de nature propositionnelle,
- SC correspond à un sujet de conscience auquel le locuteur attribue la parole ou la pensée,
- L correspond au locuteur.

⁵ On peut utilement se référer à Récanati (2000) pour la notion de métareprésentation. Je l'utilise ici dans une acception réduite, qui correspond à l'usage *interprétatif* de Sperber & Wilson, utilisée pour rendre compte d'abord de l'ironie (Sperber & Wilson, 1978) et dans une série d'autres cas de figure (Sperber & Wilson, 1989 et 1995).

On peut également montrer l'enchâssement dans un exemple concret:

Jules:

L'expert dit que

La centrale doit être fermée.

Les types classiques de la métareprésentation sont représentés en (3.), (4.) et (5.):

3. Emma dit alors: "Que le bal me semble loin!".
4. Emma s'exclama que le bal lui semblait loin.
5. Elle se promena dans son jardinet, passant et revenant par les mêmes allées, s'arrêtant devant les plates-bandes, devant l'espallier, devant le curé de plâtre, considérant avec ébahissement toutes ces choses d'autrefois qu'elle connaissait si bien. Comme le bal lui semblait loin! Qui donc écartait, à tant de distance, le matin d'avant-hier et le soir d'aujourd'hui? (Flaubert, Madame Bovary).

Dans ces cas, le locuteur/scripteur métareprésente la pensée allocentrique de son personnage, Emma Bovary, qui se représente le bal comme lointain.

Il se trouve que les métareprésentations posent en relation avec le discours médiatiques au moins quatre problèmes majeurs.

Premièrement, elles sont des *interprétations de la parole ou de la pensée* d'autrui: autrement dit, elles instaurent un biais sémantique, car le contenu de la représentation originale est transformé dans la métareprésentation. Ce problème se pose pour le destinataire à divers degré en fonction du type de forme syntaxique choisie (DD, DI, SIL et apparentés) et en fonction du verbe introducteur, nous dirons de la *préface*, qui peut être locutionnaire (verbe de parole), psychologique (verbe de pensée) ou indéterminée (pour les verbes comme *considérer* qui signalent une pensée mais peuvent également signaler une parole). Cette préface, en outre, est parfois explicite (DI et apparentés) et parfois implicite (SIL et apparentés). Il faut donc identifier ce biais sémantique, et je ferais l'hypothèse qu'un aspect fondamental à ce sujet réside dans des contenus implicites particuliers, qui concernent le deuxième problème posé par les métareprésentations.

Deuxièmement, en effet, ces métareprésentations non seulement communiquent la représentation enchâssée, mais elles peuvent communiquer *au sujet de cette représentation enchâssée*. Notamment, elles peuvent déclencher, chez le destinataire, des conjectures sur deux types de contenus implicites:

- i) D'abord, elles peuvent communiquer de l'information à propos de l'interprétation que le locuteur a réalisée de la représentation source: il s'agit alors pour le destinataire d'évaluer en termes de fidélité l'interprétation que le locuteur/scripteur a faite de la parole originale, ou

de la pensée qu'il attribue à l'instance allocentrique. L'indice central de cette information est constitué par le verbe locutionnaire ou psychologique employé par le locuteur/scripteur.

- ii) Ensuite, elles peuvent servir à communiquer une attitude à propos de la représentation enchâssée: attitude d'adhésion, de doute, de rejet, etc., qui sera, le cas échéant, également spéculée sur la base de la structure introductive⁶. Ce sont ces informations qui constituent ce que j'appellerai ici des implicatures attitudinales. Elles posent une série de problèmes définitoires théoriques en regard de la notion d'intentionnalité, mais je les laisserai ici de côté⁷.

Avec plus ou moins de nécessité selon les cas, le destinataire d'une métareprésentation peut devoir évaluer la représentation originale sur le plan général de sa pertinence, d'une part, ce qui peut impliquer de devoir évaluer la qualité de l'interprétation réalisée par le journaliste lui-même, et d'autre part il peut avoir besoin d'évaluer la position que le journaliste adopte à propos de la représentation enchâssée, en particulier parce que le journaliste peut être identifié par son lecteur comme l'expert de second degré, qui a eu la possibilité lors de l'interview de convoquer les éléments contextuellement pertinents pour l'interprétation des paroles qu'il rapporte ou pour attribuer des pensées à son interlocuteur. Cela vaut tout particulièrement quand le thème représente un intérêt important pour le lecteur, par exemple s'il s'agit de communiquer sur un risque, par exemple sanitaire (on pense tout de suite à la grippe aviaire p.ex.).

Il faut préciser que, bien entendu, le fait pour le destinataire de conjecturer ces divers types d'information au sujet de la métareprésentation est automatique, spontané, non réfléchi, tout comme l'est la dérivation des implicatures simples (dans le modèle déductif-non-démonstratif).

Troisièmement, dans l'écriture journalistique, la communication implicite est particulièrement sujette à risque interprétatif. Les contenus interprétatifs et attitudinaux dont je parle constituent en effet l'un des cas typiques de l'implicite dans la presse. Or la gestion des implicites dans le contexte de la

6 Cela entre autres paramètres, bien entendu, étant donné que le simple fait de mentionner un contenu dans un environnement textuel donné peut suffire à faire conjecturer, chez le destinataire, une attitude propositionnelle.

7 Il faudrait, pour être complet, ajouter que, une fois une telle attitude attribuée à l'égard de la proposition elle-même, le destinataire peut *conjecturer* relativement librement que l'attitude porte non pas uniquement sur le contenu, mais sur l'individu allocentrique en tant qu'être du monde, mais c'est une question que je n'aborderai pas ici. C'est également cette notion qui viendrait idéalement définir ce que j'appelle ici par commodité des *implicatures attitudinales* mais qui sont en fait, pour les familiers de ces notions, soit des *implicatures faibles* (Sperber & Wilson, 1995, "*weak implicatures*") soit, selon les cas, des *conjectures libres* (Saussure, 2005).

presse est particulièrement délicate. Il ne s'agit bien entendu pas de dire, bien entendu, que le texte de presse est exempt d'implicites ou minimise systématiquement la présence d'information implicites – ou même présumées: la communication de presse implique des éléments comme l'arrière-plan "searlien", ou l'instanciation de procédures conventionnelles, et fait comprendre des contenus non explicites – le contraire serait impossible, étant donnée la nature des processus humains de la compréhension du langage naturel. Mais il reste vrai que la *gestion* des implicites en contexte de masse est complexe; cela tient à la nature même de la compréhension implicite, qui diffère de la compréhension explicite sur le plan de la complexité du contexte de déduction à construire. Cela n'a pas vraiment besoin d'une illustration, mais si l'on considère d'abord qu'un contenu implicite est une inférence, sa nature implicite tient au fait qu'une (au moins) des prémisses est à trouver dans la bonne contextualisation de l'énoncé, cette contextualisation étant construite de manière *ad hoc* par le destinataire et n'étant en aucun cas épuisée par l'environnement textuel (ou co-texte). Si précisément le contexte de la communication journalistique est un contexte idéalisé ou, pour m'en tenir à une terminologie que je préfère, *sous-déterminé*, le risque qui doit être assumé pour incorporer une prémisse contextuelle est beaucoup plus grand que dans la communication en face-à-face ou dans d'autres types de situations moins contraintes qui permettent un ajustement mutuel au cours de la communication, ou dans lesquels les contextes d'interprétation sont beaucoup mieux contrôlables grâce au partage d'un arrière-plan plus exploitable⁸. Ceci dit le problème de la contextualisation est complexe dans toute communication métareprésentationnelle car le locuteur/scripteur fait état d'un contenu, et non d'une situation à partir de laquelle il faut construire la contextualisation originale, celle-ci étant réputée déjà faite par le destinataire (au moins dans les cas de discours indirect).

Quatrièmement, enfin, dans l'écriture journalistique, il existe un biais stylistique, au moins en français, qui impose la non-répétition; une conséquence majeure de ce biais stylistique est l'impossibilité de reprendre un verbe de préface locutionnaire ou psychologique même s'il aurait été le plus approprié du point de vue de sa qualité informationnelle en ce qui concerne la

⁸ On pourrait sur ce point m'objecter avec justesse que le raisonnement que je tiens s'applique aussi bien à d'autres genres à destinataire non spécifique, comme le roman littéraire, la publicité, la communication d'entreprise en général, etc. Pour la publicité ou, disons, la communication non narrative non fictionnelle en général, nous sommes en effet dans un cas de figure semblable en ce qui concerne les contenus implicites. En revanche, dans une structure romanesque, il ne s'agit aucunement de contexte sous-déterminé: on a affaire à un contexte fictionnel bien précis construit pas-à-pas par les énoncés qui composent le texte, si bien qu'il y a congruence entre les contenus explicites qui deviennent des contenus contextuels pour la suite de l'interprétation. C'est un point que j'évoque avec un peu plus de détail dans Saussure (2005).

gestion de ces fameux contenus implicites interprétatifs et attitudinaux, que je vais exemplifier ci-dessous⁹.

Sur tous ces points "micro", les approches qui prennent comme entrée d'analyse des énoncés déjà pourvus de sens complet (déjà interprétés), pour observer des phénomènes comme la structuration de ces énoncés en discours (leur organisation macrosyntaxique ou argumentative), leur polyphonie ou les schémas d'action censés les déterminer, empêchent de prendre correctement en compte les mécanismes d'enrichissement de sens qui conduisent précisément à l'interprétation. En particulier, un certain nombre d'effets qu'il identifie au niveau macro comme des effets de structuration rhétorique sont parfois explicables par les processus sémantiques et pragmatiques d'interprétation eux-mêmes (ainsi, une connexion rhétorique peut se voir comme faisant partie du sens enrichi d'un énoncé).

Pour en revenir au sujet qui m'occupe ici, il me faut donc esquisser quelques pistes de recherche, qui restent à développer, pour entrer avec un certain détail dans la description et l'explication de ces implicatures fines, d'attitude et d'interprétation.

4. Verbes métareprésentationnels et implicatures

Tout d'abord, les implicatures, par leur nature implicite, sont susceptibles d'être dérivées par le destinataire de manière erronée, c'est-à-dire sans correspondre à une intention informative du locuteur. C'est vrai dans la conversation ordinaire où de nombreux éléments de contexte sont partagés. A *fortiori* elles doivent faire l'objet d'un contrôle particulier de la part du journaliste, pour qu'elles soient correctement dérivées, puisque le contexte partagé est sous-déterminé, idéalisé, schématique. Cela tient aussi aux autres raisons que j'ai évoquées, en particulier aux contraintes stylistiques de l'écriture journalistique¹⁰.

9 Il y a également un cinquième problème, que je ne peux pour des raisons de place que survoler ici (notamment dans un exemple avec *être sceptique*, plus bas): les métareprésentations peuvent être opaques aux implicatures originales: Si un locuteur L1 dit P pour impliciter Q dans le contexte C1, le locuteur L2 qui représente P ne peut déclencher directement l'implicature que L1 impliciterait Q car le contexte C2 n'est pas conforme au contexte C1; il faut donc soit que L2 représente directement Q, soit qu'il donne le contenu de la contextualisation originale, soit que C2 et P permettent d'inférer C1, par exemple enthymématiquement (par inférence d'une prémisses implicite).

10 Un autre aspect concerne le fait qu'elles peuvent avoir un caractère subreptice et être intégrées sans passer par la conscience critique du destinataire, comme les usages "impropres" qui exploitent une connotation sans que la dénotation soit consistante avec le contexte (voir notamment Allott, 2005 dans le contexte de la pragmatique cognitive). Ici pourtant, je laisserai ce cas en suspens, pour des raisons de place, mais aussi parce qu'il n'y a pas là de spécificité claire du texte journalistique.

Pour aborder ceci, je voudrais d'abord prendre l'exemple du discours indirect, qui présente un verbe qui a la propriété de prendre pour arguments un sujet allocentrique de pensée ou de parole et une proposition, souvent avec subordination, parfois infinitive (p.ex. "La direction prétend devoir procéder à une restructuration"), et d'attribuer sémantiquement la responsabilité de la proposition à l'agent de la principale, censé assumer le contenu. Une conséquence classique et aujourd'hui abandonnée devant l'évidence était de penser que dans le discours direct ou indirect, rien ne remonte vériconditionnellement de la proposition enchâssée. Ce qu'on ignore largement, et ce qui crée le débat aujourd'hui, c'est de savoir comment des contenus enchâssés parviennent à remonter.

Mais surtout, il faut ranger dans cette catégorie également des verbes psychologiques ("L'expert s'étonne que la centrale soit encore en activité"; "Paul sait que P") et admettre que la frontière entre la métareprésentation en discours indirect et celles introduites par des locutions verbales psychologiques à argument propositionnel ("Paul ne se résigne pas à V"; "Paul est triste que P" / "Paul est triste de N"; "L'expert dénonce N") ne tient pas pragmatiquement. Ces derniers partagent en effet une structure sous-jacente identique puisqu'ils font également intervenir un verbe de parole ou de pensée et donnent lieu à une métareprésentation, même quand leur complément est un simple syntagme nominal comme dans *dénoncer N* où N peut se comprendre comme synthétisant une proposition complète. La catégorie du discours indirect, éventuellement justifiée sur le plan strictement formel, est donc beaucoup trop restrictive: au niveau des effets pragmatiques, elle doit s'augmenter d'un ensemble de cas de figure dans lesquels la proposition est *sous la portée* d'un verbe quelconque renvoyant à un état subjectif privé (psychologique) ou public (parole). Ainsi, mais bien sûr non exclusivement, des constructions comme *s'étonner que P*, *être sceptique au sujet de P*, *douter que P*, *admettre que P*, etc., très présents dans le texte journalistique, notamment à cause des contraintes de variation stylistique lexicale.

Le problème des implicatures qui concernent l'*interprétation* réalisée par le locuteur-scripteur de la parole ou pensée représentée est peut-être le plus central. Il concerne ce que le locuteur implicite *au sujet des conditions de production du contenu métareprésenté*. En effet, le locuteur, en métareprésentant un contenu, peut communiquer un degré de plausibilité qui lui est assorti. En particulier, lorsqu'une communication est présentée comme ayant eu lieu de manière *explicite*, le fait que la représentation enchâssée soit bien du ressort de la personne à laquelle elle est attribuée est présenté par le locuteur comme sûr. En revanche, lorsque ce contenu propositionnel est présenté comme ayant été communiqué *implicitement*, le locuteur exhibe au destinataire l'interprétation par nature risquée d'un contenu explicite original potentiellement différent et qui n'est pas reproduit au destinataire pour

évaluation. Le destinataire est alors invité à s'en remettre à l'interprétation réalisée *primo loco* par le locuteur.

Du point de vue théorique, on peut ainsi distinguer différentes classes de verbes métareprésentationnels en ce qui concerne la nature de la communication du contenu original métareprésenté, à savoir selon que ce contenu a été communiqué de manière explicite ou implicite: les *verbes de communication explicite*, qui implicent que le contenu a été présenté explicitement par le locuteur original, les *verbes de communication implicite*, qui implicent que le contenu a été présenté implicitement par le locuteur original, les *verbes de communication non marqués*, et les *verbes de pensée*, qui, bien entendu, ne renvoient ni à une communication explicite ni à une communication implicite, mais à des spéculations du locuteur au sujet des pensées entretenues par l'entité allocentrique concernée.

Les verbes de communication explicite sont les verbes de parole dont la description sémantique contient une donnée sur la nature normalement explicite du contenu propositionnel. La tête du paradigme de ces verbes est *dire*, qui implicite conventionnellement *dire explicitement*; on y a ajouté des verbes comme *affirmer*, *préciser*, *prétendre*... et des locutions qui de manière générale conditionnent la satisfaction de leurs conditions de vérité au caractère explicite de la communication originale, comme *être clair sur le fait que P*. Notre hypothèse est donc que dans une forme du type *Dire (X, P)*, X est représenté comme communiquant P de manière explicite (à moins bien sûr d'une annulation par un complément quelconque inconsistent avec le caractère explicite). Ces verbes *n'impliquent pas* que la communication originale a été explicite. Ils *l'implicent plus ou moins fortement* selon les verbes. Il est facile d'argumenter en ce sens à l'aide du test de la défaisabilité des implicatures. Surtout, le fait que de tels verbes ne communiquent que *normalement* une telle implicature de "communication explicite" se montre aussi par le fait que leur introduction par une modalisation rend l'énoncé étrange:

6. Paul a affirmé qu'il fallait fermer la centrale¹¹.
7. ? A mon avis, Paul a affirmé qu'il fallait fermer la centrale¹².
8. ? A mon avis, Paul a dit qu'il fallait fermer la centrale.

Sans entrer dans un détail inutile, on voit que tel n'est pas le cas pour les verbes suivants:

9. A mon avis, Paul a admis qu'il fallait fermer la centrale¹³.

11 Tous les exemples de cette section, sauf indication contraire, sont fabriqués aux fins d'illustrer le dispositif théorique.

12 Pour communiquer "telle est mon interprétation de la parole de Paul". On remarque que cette forme serait naturelle s'il s'agissait de régler un problème de mémoire, si on ne se souvient pas des paroles originales du sujet de conscience, cas que je n'évoque pas ici.

10. A mon avis, Paul a sous-entendu qu'il fallait fermer la centrale.
 11. A mon avis, Paul a menacé de fermer la centrale.

Une modalisation comme à *mon avis*, qui signale que le contenu enchâssé est spéculé interprétativement par le locuteur, n'est possible que s'il y a eu nécessité d'enrichir un contenu explicite en un contenu implicite. C'est un cas évident avec *admettre*, où le locuteur peut tirer d'un contenu explicite différent l'implicature selon laquelle le sujet de conscience admet P. Ainsi, si le sujet de conscience a proféré "d'accord", cette forme peut avoir, en contexte, implicite *J'admets que P*. Cela est encore plus évident pour des verbes qui excluent la possibilité d'une communication originale explicite comme *sous-entendre*: (10.) est ainsi parfaitement naturel dans un contexte approprié. En (11.), c'est le verbe qui permet l'attribution au sujet de conscience d'une visée perlocutoire qui fait remonter à une communication du type d'un acte de langage indirect – donc implicite.

Dans un cas comme (6.), ou (12.) ci-dessous,

12. L'expert a dit [/précisé /confié /affirmé...] que la centrale doit être fermée.

le locuteur implicite que l'expert a *explicitement* communiqué le contenu propositionnel P. Il va de soi que cela n'implique pas que la forme reproduite dans la métareprésentation soit fidèle à la forme originale: ainsi, l'expert peut très bien avoir dit "Keiseraugst doit être démantelée", ayant désigné la centrale par métonymie, et *démanteler une centrale nucléaire* impliquant lexicalement sa "fermeture". Autrement dit, ici, le contenu explicite est ici préservé: les explicitations ou *explicatures* sont préservées (sur la notion d'explicature, voir Sperber & Wilson, 1995).

Que *la communication a été explicite* est une implicature fortement communiquée. Mais elle est défaisable, bien que coûteusement comme l'illustre (13.), où les deux énoncés coordonnés par *mais* ne sont pas contradictoires; c'est donc bien une implicature:

13. L'expert a dit [/a affirmé...] que la centrale doit être fermée, mais à demi-mot [/implicitement / pas très clairement...].

Le test du renforcement concorde: il n'y a pas tautologie dans *dire explicitement*. Avec ces verbes, le locuteur *implicite* donc (fortement) que la communication originale a été explicite, et que donc sa compréhension est fiable. En d'autres termes, avec les verbes de cette classe, le locuteur s'engage fortement sur sa compréhension de l'énoncé original et la présente implicitement comme peu susceptible d'erreur car portant sur un contenu original explicite. Pour ce qui concerne cette classe de verbes, nous avons donc un schéma d'interprétation pour lequel la métareprésentation concerne

une parole, et cette parole est implicitement représentée comme étant ou ayant été explicite, une implicature supplémentaire concernant, éventuellement, et à certaines conditions linguistiques, le fait qu'il s'agit d'une pensée entretenue de manière continue (une croyance) par l'énonciateur de la parole originale.

Certains de ces aspects peuvent échapper au locuteur qui produit une métareprésentation tout comme au destinataire qui interprète un énoncé métareprésentationnel. Pourtant, ils conditionnent fortement l'admission d'une croyance dans l'environnement cognitif du destinataire. Et c'est tout de même sans doute le point crucial de l'analyse du texte journalistique, puisque c'est la question de l'influence, de la modification de croyances, qui est ainsi soulevée au niveau micro, sémantique et pragmatique. La mauvaise gestion de ces aspects par le locuteur/scripteur peut donc s'avérer très problématique.

Enfin, en vertu du simple fait qu'une assertion verbale engage le locuteur sur ses croyances, *dire que P* implique *penser que P*, ce qui autorise le passage de (12.) à l'implicature supplémentaire *le sujet pense P*. Toutefois, je voudrais remarquer qu'il n'est pas trivial qu'il s'agisse bien d'une implicature. S'il est mutuellement manifeste pour les interlocuteurs que *P* est faux, une forme du type *X dit que P* peut servir à impliciter, selon le contexte, que *X* ment, au lieu de *X pense P*. Il ne s'agit donc pas d'une implication, mais bien d'une implicature au sens classique.

Une deuxième classe de verbes et locutions verbales métareprésentationnels, de loin la plus importante, ne favorise en elle-même aucune implicature particulière au sujet du caractère explicite ou implicite de la communication originale: ils sont de ce point de vue non marqués. Appartiennent à cette classe des verbes comme *admettre*, *considérer*, *estimer*, *suggérer*, *proposer*, *convenir*, etc. Ils disposent d'une autonomie de sens par rapport à *dire* (ils n'impliquent pas *dire* ni ne sont impliqués par *dire*); de plus, certains d'entre eux sont très ambigus sur le fait qu'ils métareprésentent une pensée ou une parole. Les verbes d'acte de langage qui autorisent la situation indirecte ou implicite appartiennent à cette classe.

Je propose de l'observer par l'intermédiaire d'une comparaison: si un locuteur dit (14.) (verbe de communication explicite), on peut fiablement prédire que l'énoncé métareprésentationnel ne sera *pas* interprété comme décrivant des conditions de vérité du type de celles de (15.), proposition qui n'a guère de sens:

14. L'expert a affirmé que la centrale doit être fermée.
15. L'expert a dit *P*, et *P* déclenche l'implicature que l'expert a affirmé que la centrale doit être fermée.

A l'inverse, (16.), comme la littérature classique sur les actes de langage indirects le montre, peut décrire des conditions de vérité du type de (17.), qui cette fois n'a rien de problématique:

16. L'expert a promis de venir.

17. L'expert a dit P, et P déclenche l'implicature que l'expert a promis de venir.

De la sorte, promettre appartiendra à la classe des verbes métareprésentationnels non marqués en termes de communication explicite ou implicite.

Je voudrais maintenant en venir à une observation cette fois sur les implicatures attitudinales: ces verbes et locutions verbales communiquent davantage qu'un acte de parole ou de pensée, ils apportent une nuance, soit légère (comme *estimer* ou *considérer* par rapport au paradigme de *penser*), soit forte (comme *affirmer* par rapport au paradigme de *dire*). Cette propriété est d'associer une information qui concerne l'attitude propositionnelle du locuteur/scripteur sur le contenu propositionnel de la métareprésentation. Ainsi, *admettre que P* implique lexicalement une attitude propositionnelle correspondant à quelque chose comme *P est considéré vrai à regret* ou *contrairement à des arguments jusque-là entretenus*. Pour *admettre*, il y a donc un élément sémantique de l'ordre de la présupposition, qui correspond à *P est accepté comme vrai en provoquant l'annulation de plusieurs hypothèses auparavant entretenues*. Cela rejoint l'idée bakhtinienne du "discours antérieur présupposé", mais en la précisant pragmatiquement: il y a des *hypothèses accessibles au destinataire au moment où il traite un énoncé*, et en particulier, le destinataire dispose d'hypothèses au sujet des *hypothèses dont dispose autrui*, par exemple le locuteur ou le sujet de conscience allocentrique.

De la sorte, le locuteur, en choisissant un verbe de cette classe, communique une attitude propositionnelle. S'il s'agit de (18.), le locuteur peut communiquer implicitement quelque chose comme (19.):

18. La direction a admis que la centrale doit être fermée.

19. La direction a communiqué qu'il est vrai que la centrale doit être fermée, que cette proposition "la centrale doit être fermée" a un caractère coûteux pour elle (pour son argumentation, pour la survie économique de la compagnie, etc.), et qu'elle n'était pas prête à priori à le communiquer.

Cet effet attitudinal est dû au fait que ces verbes sont ambigus sur le fait que le sujet allocentrique a émis explicitement la proposition P ou non. Ainsi, (18.) n'implicite ni (20.) ni (21.), mais laisse cette question indéterminée:

20. La direction a admis explicitement que la centrale doit être fermée.

21. La direction a admis implicitement que la centrale doit être fermée.

Ainsi, le lecteur d'un article de journal dans lequel figure une formulation du type de (18.) est invité à comprendre que la communication originale a été indifféremment explicite ou implicite, et que le journaliste en livre une interprétation. On remarque, à cause de cela, une propension à fournir le contenu en discours direct avec une forme verbale au présent, notamment pour en justifier l'interprétation et sa permanence au moment de l'écriture (cas également possible pour *dire* pour des raisons liées à l'aspect non borné du

présent et au caractère ponctuel de l'acte de parole, ce qui provoque l'enrichissement en termes de pensée):

22. La direction admet que la centrale doit être fermée: "Nous étudions les différentes possibilités de transférer l'activité de l'usine sur un site sécurisé".

Enfin, les métareprésentations à verbe de communication implicite *explicitent* le caractère implicite de la communication originale, si l'on me passe la lourdeur de cette formulation. Autrement dit, par leur emploi, le locuteur présente explicitement que la métareprésentation est le fruit d'une interprétation à caractère risqué. Dans ce cas de figure, la parole originale du sujet de conscience est explicitement absente, seule est présente une interprétation de celle-ci par le locuteur; le sens commun parle d'*information de seconde main*. Dans cette configuration, le locuteur, même s'il ajoute un dispositif rhétorique destiné à convaincre du bien-fondé de son interprétation, ne peut la présenter comme entièrement fiable, du simple fait que toute implicature implique un degré de conjecture (car elle est calculée avec une prémisse contextuelle risquée). Dans cette classe de verbes et locutions verbales, relativement restreinte, on signale: *laisser entendre que P*, *insinuer que P*, *sous-entendre que P*, *impliciter que P*, *faire allusion au fait que P*, etc. Il y a un paradoxe pragmatique à vouloir se montrer catégorique sur sa propre interprétation de sous-entendus. Les mêmes remarques valent pour les verbes et locutions verbales psychologiques, comme je l'ai déjà mentionné. Ils partagent la propriété de conduire le destinataire à attribuer des états mentaux aux individus allocentriques, et déclenchent le même type de raisonnement.

Je terminerai maintenant par deux exemples concrets de gestion problématique de ces implicatures dans la presse.

Dans une page spéciale consacrée par *Le Temps* en janvier 2004 à l'augmentation des taxes universitaires, on remarque un exemple particulièrement intéressant à cet égard, où le sujet allocentrique est représenté comme communiquant son propre état psychologique, ce qui devrait conduire à une parfaite transparence entre le propos originalement tenu et sa représentation par le journaliste. Or c'est ici un cas typique de mauvaise gestion de ces implicites fins, attitudinaux et interprétatifs. On lit, dans le chapeau d'une interview au sujet du débat sur l'augmentation des taxes d'étudiants:

23. Le recteur lausannois Jean-Marc Rapp se dit sceptique (*Le Temps*, 24.01.04).

En lisant la suite du texte, on comprend que Jean-Marc Rapp dit son "hostilité" à l'augmentation des taxes. A la simple lecture du chapeau, le journaliste s'attend premièrement à ce que son lecteur reconstruise quelque chose comme Jean-Marc Rapp disant "Je suis sceptique", ce qui se produit en effet, mais également, et là se trouve son erreur, à ce que le destinataire retrouve automatiquement l'implicature, assez conventionnelle, générée par une parole comme celle-ci, et qui est *renforçante*: de "Je suis sceptique à propos de P",

on entend généralement "Je suis opposé à P" ou "Je suis convaincu que P est une erreur" (effet classique d'indirection). Pourtant, l'intérêt de (23.) est que précisément le lecteur ordinaire peut très bien échouer à récupérer cette implicature et s'en tenir au fait que le recteur est en effet littéralement sceptique, et qu'il est donc sans avis tranché. Cela tient au caractère relativement opaque de la métareprésentation par rapport aux implicatures générées par la communication originale (voir la note 7. à ce sujet).

On pourrait faire une analyse fine de cet effet particulier en variant les formulations disponibles pour obtenir un résultat conforme aux souhaits du locuteur/scripteur. Quoi qu'il en soit, combinés à d'autres prédicats, ces verbes et locutions psychologiques peuvent même donner lieu à des chaînes d'inférences au sujet de propriétés qu'on peut attribuer non seulement au contenu mais, par déduction, aux individus ou aux instances en question. Prenons *ne pas cacher son intention* (qui d'ailleurs pose un ensemble d'autres problèmes liés à la négation):

24. [La nouvelle chaîne de télévision qatarie Al-Jazira Internationale] ne cache pas son intention de "cibler" en particulier les jeunes issus de l'immigration (*Tribune de Genève*, 03.03.06)

Dans cette métareprésentation, le journaliste utilise une locution introductive qui décrit l'intentionnalité des personnalités qu'il interroge. Certes il n'est pas impossible que l'interviewé ait explicitement dit "Je ne vous cache pas notre intention de P", mais la conclusion à laquelle parvient le destinataire de l'article peut parfaitement être très différente, attribuant des propriétés à l'interviewé comme la morgue ou la suffisance, ou alors, au contraire, la transparence. Autant d'effets qui sont directement générés par l'emballage de l'information métareprésentée, sa mise en mots, dont l'analyse sémantique et pragmatique met au jour les ressorts fondamentaux.

Il reste bien entendu à savoir si le journaliste assume pleinement ces risques interprétatifs ou s'il cherche à les minimiser. Dans de nombreux cas, comme celui de (24.), on peut envisager qu'il y a recherche non pas d'ambiguïté mais plutôt de sous-explicitation: au destinataire d'adopter la posture qu'il souhaite. C'est un point d'éthique journalistique qui ne concerne pas l'étude linguistique. Il n'en reste pas moins que dans l'autre cas, illustré en (23.), il y a vraisemblablement mauvaise gestion des contenus implicites. J'en ai rencontré une série d'autres que je souhaite davantage documenter dans des travaux ultérieurs. De tels cas, quoi qu'il en soit, sont assez largement corrigibles grâce à une sensibilisation à de tels effets.

5. Conclusion

Les points que j'ai évoqués ci-dessus constituent la base d'observations qu'il reste à mener en détail et qui impliquent une série d'autres classes de verbes, notamment les verbes d'état psychologique comme *craindre que P* ou *être*

sceptique au sujet de P. Parallèlement, un phénomène directement lié à ces aspects concerne le *transfert* d'implicatures produites par le sujet dont on rapporte les paroles ou les pensées vers l'énoncé métareprésentationnel lui-même, un aspect qui met en question la tradition vériconditionnelle classique qui établit une sorte de frontière opaque entre les conditions de contenu enchâssés et enchâssant (les conditions de vérité de *Pierre a dit P* ne concernent pas P). Aujourd'hui, la pragmatique est en plein débat sur ce thème, notamment autour de projets de recherche importants réunissant linguistes et philosophes¹⁴.

S'il s'agit, comme je le crois depuis des années, de faire dialoguer approches *macro*, comme l'intertextualité bakhtinienne ou la détermination des textes par la culture, et les approches *micro*, développées dans le sillage de la méthodologie de l'investigation sémantique, il faut trouver les voies d'une interface entre ces deux notions de *pragmatique* que sont d'une part l'étude de la construction du sens (donc la théorie cognitive de la compréhension du langage) et d'autre part l'étude de la pratique sociale du langage.

La proposition que je défendrais serait de réagir aux modèles dominants en analyse du discours qui voient les textes uniquement comme des *touts* obéissant à une macrostructure, en proposant de mettre en application le projet de Wallace Chafe quand il dit que le discours gagne à être envisagé comme un processus cognitif se déroulant dans le temps (Chafe, 1987: 48). De la sorte, l'inscription de l'analyse – pragmatique – du discours devrait s'entendre comme déterminée par une science de la communication humaine, laquelle devrait à son tour s'inscrire, entre autres, dans un sciences des changements de croyance ou de pratique des individus sous l'action d'autrui. Un point qui se laisse étudier par le double sens qu'a pris la notion de *pragmatique* aujourd'hui: science des conditions et des déterminations de la production, d'une part, et science des conditions et des déterminations de l'interprétation automatique et naturelle (et non dans la perspective des théories dites "de la réception"), d'autre part, une perspective dans laquelle cet article s'inscrivait.

Bibliographie

- Allott, N. (2005). Misuse of concepts: A cognitive account. In: L. de Saussure & P. Schulz (eds), *Manipulation and Ideologies in the Twentieth Century*. Discourse, Language, Mind. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins.
- Bakhtine, M. (1977). *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Paris: Minuit.

¹⁴ Comme le projet de recherche transversal *métareprésentations* du CNRS à l'Institut Jean Nicod (Paris).

- Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.
- Chafe, W. (1987). Cognitive constraints on information flow. In: R. Tomlin (ed.), *Coherence and grounding in discourse*. Amsterdam-Philadelphia: John Benjamins, 21-51.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (2006). La sémantique argumentative peut-elle se réclamer de Saussure? In: L. de Saussure (éd.), *Nouveaux regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*. Genève: Droz.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris: Fayard.
- Lakatos, I. (1970). Falsification and the methodology of scientific research programmes. In: I. Lakatos & A. Musgrave (eds), *Criticism and the Growth of Knowledge*. Cambridge: Cambridge University Press, 51-58.
- Mann, W.C. & Thompson, S.A. (1988). Rhetorical Structure Theory: toward a Functional Theory of Text Organization. In: *Text* 8, 243-281.
- Noveck, I. & Sperber, D. (eds) (2004). *Experimental Pragmatics*. Basingstoke-New York: Palgrave Macmillan.
- Récenati, F. (2000). *Oratio Obliqua, Oratio Recta. An Essay on Metarepresentation*. Cambridge (MAS): MIT Press.
- Roulet, E. & al. (2000). *Un modèle et un instrument d'analyse du discours*. Berne: Lang.
- Saussure, L. de (2000). *Pragmatique temporelle de la négation*. Genève: Université de Genève.
- Saussure, L. de (2003). *Temps et pertinence*. Bruxelles: Duculot-De Boeck.
- Saussure, L. de (2004). Pragmatique, praxis, contexte social, contexte logique. In: *Cahiers de linguistique française* 26, 437-456.
- Saussure, L. de (2005). Pragmatique procédurale et discours. In: *Revue de sémantique et pragmatique* 18, 9-33.
- Saussure, L. de (à paraître). Quelles réalités derrière l'hypothèse polyphonique. In: C. Muller (éd.), *Mélanges Rousseau*.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1978). Les ironies comme mention. In: *Poétique* 36, 399-412.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989). *La Pertinence. Communication et cognition*. Paris: Seuil.
- Sperber, D & Wilson, D (1995). *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell (2nd ed.).
- Todorov, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*. Paris: Seuil.